



Association Loi 1901
Pour la préservation de la Camargue et de
la Crau et la recherche d'une solution
respectueuse de l'environnement au
problème de la traversée d'Arles.

Monsieur R. MUSELIER
Président de la Région SUD PACA
HOTEL DE LA REGION
27, Place Jules Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 20

Arles, le 15 septembre 2018

OBJET : CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES.

Monsieur le Président,

Vous venez d'annoncer que le contournement autoroutier d'Arles, entre autres, serait financé par la Région. Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que ce projet alimente beaucoup de polémiques, car il est absolument obsolète et néfaste pour la Camargue et la Crau.

Il y a plus de 25 ans, entre 10 autres projets, il a été choisi aléatoirement, par des personnes qui voulaient en finir avec « l'abandon » des élus locaux sur ce sujet. Ce projet a été reconnu dernièrement par le Rapport Duron (03/18) comme ne devant pas être retenu, car très impactant pour l'Environnement. Il a, en effet, été actualisé par les nécessités du PPRI qui obligerait à la construction d'un viaduc au-dessus des zones inondables, et ressorti par la députée de notre circonscription, Madame Monica Michel, en accord avec la ministre des Transports, Madame Elisabeth Borne.

Notre association, l'A.C.E.N. (Arles Camargue Environnement & Nature) a prévenu, dès le début, des catastrophes irrémédiables que ce projet (V6) ferait subir à cette dernière zone humide d'Europe, qui ne doit, en aucun cas, être artificialisée.

Ce delta biogéographique du Rhône est en effet classé par de nombreux labels :

- Réserve de la Biosphère, classée par l'Unesco,
- ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique),
- Natura 2000,
- Ville d'Arles classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO,

qui l'ont fait apparaître comme devant rester intact pour les générations futures, car il fait partie intégrante de notre Patrimoine Régional (Stéphane Bern a dit hier à ce propos que « le Patrimoine n'était pas seulement le bâti, mais aussi les sites naturels » : cela ne peut pas être plus d'actualité).
.../...

.../...

Nous sommes également dans le même cas que le contournement autoroutier de Strasbourg, qui vient d'être retoqué par le Tribunal Administratif.

Aussi, nous vous prions de trouver ci-joint une B.D. représentant l'âme de notre association, ainsi que nos propositions pour une solution respectueuse de l'environnement au problème de la traversée d'Arles (objet de notre association). Cette présentation originale a pour but de ne pas nous faire oublier qu'il y a nécessité absolue à voir en face les bouleversements écologiques de la planète, et donc nécessité absolue pour nos hommes politiques de faire l'effort de changer de logiciel.

C'est pourquoi, nous sollicitons un rendez-vous pour vous exposer nos idées plus précisément, aussi bien pour l'immédiat que pour le long terme.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

P. J. : 1

 Jean-Bernard MOUREAU,
Président :



Marie-Hélène BOUSQUET-FABRE,
Vice-Présidente.